



CHARTRE RSO F.F.TRIATHLON

La Fédération Française de Triathlon, en parallèle de ses missions de promotion, d'organisation et de développement de la pratique, souhaite engager un plan d'action environnemental et social durable. Consciente des enjeux liés au dérèglement climatique, la FFTRI a à cœur de maximiser l'impact positif de ses actions et d'en limiter les effets négatifs sur la société et l'environnement. Cette démarche répertoriée comme l'un des axes du projet fédéral, vise à placer la Responsabilité Sociale des Organisations, la RSO, comme fil conducteur de toutes nos actions.

ENVIRONNEMENT : contribuer à la transition écologique

- a - Appliquer la règle des 5 R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre) aux déchets.
- b - Adapter la pratique du triathlon et les activités de la Fédération, des organes déconcentrés et clubs aux conséquences du changement climatique dans une optique de réduction d'impact.
- c - Prendre en compte la préservation des ressources en eau et en énergies dans les activités et infrastructures existantes de la Fédération.

SOCIAL : consolider et étoffer une politique sociale affirmée

- a - Encourager et créer des actions au profit de la mixité et la promotion de la pratique féminine.
- b - Favoriser l'identification du triathlon comme une activité « santé et bien-être ».
- c - Soutenir, participer et créer des actions en faveur de l'inclusion et des personnes éloignées de la pratique.

GOVERNANCE : construire un réseau engagé autour de la Fédération

- a - Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes au développement durable et à la démarche RSO.
- b - Étoffer des partenariats durables pour la réalisation des objectifs.
- c - Adapter les politiques d'organisation des compétitions et leur gouvernance aux évolutions induites par le réchauffement climatique.
- d - Actualiser et créer des outils à destination des organisateurs d'événements et les accompagner vers un modèle durable et vertueux.

M. Cédric Gosse
Président de la F.F.Tri.